

LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 5 SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) **Les riches retraités !**
- 2) **Macron dégringole les marches...**
- 3) **Leçon de morale**
- 4) **Pas tous là**
- 5) **La grogne des...**
- 6) **Elle appelle à l'apaisement**
- 7) **Des dispositions inacceptables**



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Les retraités ne sont pas les privilégiés que l'on croit



Un couple dans le jardin des Tuileries à Paris, le 31 mai 2010. | David FRITZ / AFP

Les retraités qui touchent plus de 1.200 euros par mois sont considérés comme suffisamment aisés par le gouvernement pour justifier un alourdissement de la CSG sur leurs pensions.

Il y a, dans la caricature utilisée pour représenter les retraités, une démarche presque malsaine. Ils apparaissent comme des quasi privilégiés avec des niveaux de vie plus élevés que les actifs, passant leur temps dans des croisières ou achetant de grosses berlines en profitant des pensions versées grâce aux cotisations sociales prélevées sur les acteurs du monde du travail.

Des privilégiés... à 1.300 euros par mois en moyenne après plus de quarante années de cotisation. Cherchez l'erreur! Cette caricature véhiculée par certains médias est entretenue par la communication du gouvernement et sa majorité de La République en marche, justifiant ainsi la ponction bientôt opérée via la CSG sur les revenus de ces retraités.

Des nantis à seulement 200 euros au-dessus du seuil de pauvreté

Citoyens comme les autres, il est normal que les 15,8 millions de retraités recensés participent aux efforts pour redresser le pays. Mais laisser supposer qu'ils sont des nantis de la République, et qu'il faut qu'ils soient un peu moins riches pour que les jeunes soient un peu moins pauvres, procède d'une rhétorique bien dangereuse et fort approximative. C'est pourtant celle du chef de l'Etat Emmanuel Macron lorsque, dans une interview au magazine Le Point relayée par toute la presse, il déclare :

«Les pauvres d'aujourd'hui sont souvent moins les retraités que les jeunes. Je leur demande donc, pour les plus aisés, un effort».

Un effort qui s'appliquera avec l'augmentation de 1,7 point de CSG à partir de 1200 euros de pension mensuelle (ou 1800 euros pour un couple). Au total, 60% des retraités seront concernés, et considérés comme «aisés» alors que, pour certains d'entre eux, seuls 200 petits euros les séparent du seuil de pauvreté! La plaisanterie est douteuse. Mais le ministre de l'économie Bruno Le Maire assume sans problème cette conception de l'aisance.

L'argument d'une moindre pauvreté

n'est pas valable

Certes, des statistiques existent qui montrent que la proportion de pauvres parmi les retraités est moins élevée que dans le reste de la population. Dans son état des lieux établi en décembre 2015, le Conseil d'orientation des retraites (COR) note que «sur toutes les années de 2006 à 2012, les ménages de 60 ans et plus sont moins exposés à la pauvreté en conditions de vie que le reste de la population: en 2012, par exemple, 9,6 % des ménages de 60 à 74 ans et 7,5 % de ceux de 75 ans et plus sont pauvres en conditions de vie contre 11,9 % pour l'ensemble des ménages.».

Mais la récupération de cette comparaison, à partir de ces chiffres bruts, est tronquée. D'un côté, on considère le niveau de pauvreté de toute une population avec notamment des jeunes encore en étude ou qui démarrent dans la vie professionnelle et n'ont pas encore progressé dans l'échelle des salaires. De l'autre, on isole une catégorie de personnes qui ont accumulé plus de quarante ans de vie professionnelle et qui ont consenti un effort financier tout au long de leur carrière pour payer les différentes cotisations de leur régime de retraite. La conclusion sur leur niveau d'aisance est-elle, dans ces conditions, légitime?

Elle est surtout pratique pour justifier une ponction sur des retraites, dont on oublie qu'elles sont déjà globalement gelées depuis 2013 (soit une perte de pouvoir d'achat de l'ordre de 6% sur quatre ans)... sans parler de la taxe spécifique acquittée par les seniors pour financer la perte d'autonomie des personnes les plus âgées.

La moitié des retraités en-dessous de 1720 euros par mois

On peut aussi opposer les statistiques entre elles, en fonction de celles que l'on privilégie. Ainsi en 2013, tous régimes confondus, le montant moyen des pensions se chiffrait à 1306 euros par mois selon l'Insee ; en 2014, il grimpeait à 1322 euros. Le jackpot! Bien sûr, d'aucuns rétorqueront qu'une moyenne exprime assez mal la ventilation des sommes.

Alors, pour les satisfaire, prenons le niveau de vie médian des retraités calculé par le COR pour 2013: il était de 1720 euros par mois. Ce qui signifie que la moitié des retraités se situait au-dessous de ce niveau médian (dont 560.000 devaient se contenter de quelque 800 euros de l'Allocation de solidarité pour personnes âgées),

et la moitié au-dessus. Pour ceux de la moitié inférieure (dont certains doivent encore payer des loyers pour se loger) et pour une immense majorité de la moitié supérieure, pas de quoi aller bambocher en mer des Caraïbes.

En réalité, d'après les statistiques du COR, seulement un retraité sur dix dispose d'un revenu supérieur à 3250 euros par mois, un montant supposé être le début de la fortune. Mais cette proportion de 10% justifie-t-elle d'assimiler tous les retraités à une catégorie aisée de la population ?

Une mesure fiscale sans grande originalité

Cette caricature de l'immense majorité des retraités apparaît d'autant plus indécente que, dans le même temps où on annonce un relèvement de la CSG pour de nombreux retraités, d'autres arbitrages se traduisent par un allègement de l'ISF pour les plus gros patrimoines. On peut défendre le principe de l'effort partagé. Encore faut-il qu'une répartition équitable de l'effort soit perceptible, alors qu'on est ici confronté à des décisions totalement asymétriques...

Si l'objectif du gouvernement consiste à réduire les charges qui pèsent sur le travail en trouvant de nouvelles recettes, il pourrait aussi se tourner vers les revenus du capital, le versement des dividendes particulièrement élevés en France, et les transactions financières en s'attaquant notamment à la finance parallèle. Il pourrait innover dans la lutte contre l'évasion fiscale, ou faire preuve de la créativité promise pendant la campagne de l'élection présidentielle... Mais il applique en l'occurrence une basique augmentation fiscale, en n'épargnant pas des catégories captives de la population qui ne peuvent, comme d'autres, faire de chantage à l'expatriation des revenus et des capitaux.

Le début de la guerre des âges ?

Alors oui, les systèmes de retraite posent un problème à l'économie française. On ne compte déjà plus que 1,7 actif par cotisant de droit direct (sans compter les reversions pour les conjoints de retraités décédés), et la proportion doit continuer de baisser pour atteindre 1,4 actif par cotisant à l'horizon 2040, indique le COR dans un rapport de juin 2016 sur l'évolution et les perspectives des retraites en France.

Quant au déficit du système de retraite que l'on

observe depuis 2005, il sera résorbé plus ou moins vite en fonction des niveaux de croissance économique : «L'équilibre serait atteint dès le milieu des années 2020 dans les scénarios 1,5%, 1,8% et 2%. À l'inverse, le système de retraite resterait durablement en besoin de financement en cas de croissance des revenus d'activité inférieure à 1,5 % par an à long terme», commente le COR.

Pas de panique, donc. Mais dans l'immédiat, le sentiment d'une « guerre des âges » prend forme, comme conforté par la communication gouvernementale. Les partis extrêmes ont vite perçu la faille en prenant, à droite comme à gauche, le parti des retraités pour que leur mécontentement vienne alimenter les critiques du pouvoir en place. C'est ainsi que fonctionnent les populismes, qu'ils soient du Front national ou de la France insoumise.

Le caractère sous-jacent de ce dénigrement des retraités exprime une réalité bien plus dangereuse pour la cohésion nationale, qui va bien au-delà du clientélisme des partis pour séduire telle ou telle catégorie de la population. C'est la solidarité intergénérationnelle qui est alors menacée si le sentiment se répand que les retraités coûtent trop cher et pénalisent les actifs. A force de caricaturer les retraités, on travestit la réalité des pensionnés et on creuse une fracture dans la société. Ce qui ne peut que nuire à la solidarité intergénérationnelle qui soude une nation et qui sert aussi de fondement au système de retraite par répartition, comme en France.

Un comble, alors que chaque actif est appelé un jour à prendre lui-même sa retraite! Et qu'importe si on est en pleine contradiction, au moment où les retraités soutiennent souvent leur descendance au chômage, et offrent par leur nombre des relais de croissance à l'économie et des opportunités nouvelles pour créer des emplois.



Gilles Bridier Journaliste

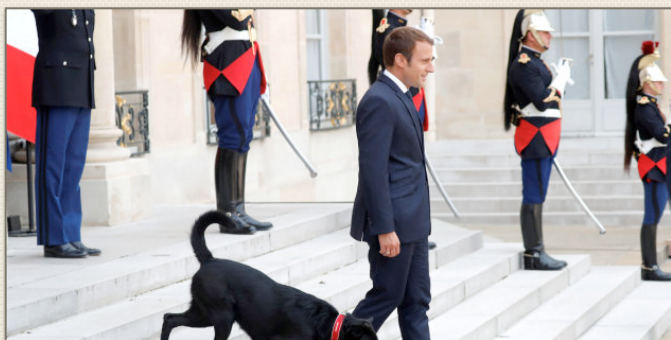
Slate^{FR}

LAPRESSEENREVUE.EU

II) EXCLUSIF - La popularité de Macron dégringole encore en septembre

Dans notre baromètre mensuel YouGov, le couple exécutif voit son image se dégrader une nouvelle fois à la rentrée après un été compliqué.

Geoffroy Clavel
Chef du service politique du HuffPost



Charles Platiau / Reuters

Après un été difficile, la cote de popularité du président Macron chute encore de 6 points dans notre baromètre YouGov.

POPULARITÉ - Le mois d'août fut morose, la rentrée n'est guère plus réjouissante. La cote de popularité du couple exécutif poursuit sa chute vertigineuse. Selon notre baromètre mensuel réalisé par YouGov pour Le HuffPost et CNews, Emmanuel Macron voit son image se dégrader pour le deuxième mois consécutif dans l'opinion. Sa cote de confiance perd 6 points en septembre pour atteindre 30% d'opinions favorables après en avoir perdu 7 au mois d'août.

Un désamour qui justifie amplement le changement de stratégie de communication de l'Élysée. Mais celui-ci n'a pour l'heure pas eu le temps d'infuser dans l'opinion. Il faudra attendre le mois d'octobre pour déterminer si l'hémorragie a été enrayée.

En plein débat sur la réforme du code du travail, c'est du côté des électeurs socialistes (-8 points) et d'extrême gauche (-7 points) que la baisse est la plus notable. Mais le cœur de cible électoral du président n'échappe pas à la décrue: le chef de l'État perd encore 6 points chez les électeurs du centre. A l'inverse, Emmanuel Macron regagne 6 points chez les sympathisants Les Républicains (à 45% d'opinions favorables), preuve que les

réformes libérales et les coupes budgétaires ordonnées par l'exécutif ne déplaisent pas à tout le monde.

Le premier ministre Edouard Philippe ne fait pas beaucoup mieux. Le chef du gouvernement perd à nouveau 5 points en septembre pour s'établir à 32% d'opinions favorables. Ce dernier reste toutefois plus populaire que le président, grâce notamment à un rebond très net chez les électeurs centristes (84% d'opinions favorables, +7 points).

Pas de miracle non plus du côté de l'exécutif. Avec 29% d'opinions favorables, le gouvernement dans son ensemble perd 4 points par rapport au mois d'août, même si certains ministres tirent encore leur épingle du jeu (voir notre palmarès des personnalités ci-dessous). Petite consolation: 1 Français sur 2 estime que le gouvernement est "prêt à prendre des décisions impopulaires si elles sont bonnes pour le pays" (50%, +1 point). En attendant, ces décisions coûtent très cher en terme d'image au président et à son premier ministre.

Sondage réalisé en ligne du 28 au 29 août sur un échantillon représentatif de 1003 Français de 18 ans et plus (méthode des quotas). En partenariat avec: yougov



III) Emmanuel Macron reproche à des journalistes de «s'intéresser trop à eux-mêmes»

«Les journalistes ne m'intéressent pas, ce sont les Français qui m'intéressent, c'est ça qu'il faut comprendre», a lâché Emmanuel Macron...



Emmanuel Macron le 4 septembre 2017. — PHILIPPEWOJAZER / POOL / AFP

Faut pas trop le chatouiller. Le président Emmanuel Macron s'est montré agacé lundi, lors de sa visite d'une école à Forbach (Moselle), quand des journalistes de France 2 l'ont interrogé sur son mode de communication, leur reprochant de «s'intéresser trop à eux-mêmes et pas assez au pays».

«L'important n'est pas de parler de moi»

«Les journalistes ne m'intéressent pas, ce sont les Français qui m'intéressent, c'est ça qu'il faut comprendre», a-t-il répondu à un journaliste qui lui demandait pourquoi il «parlait peu». «Quand les journalistes passent leur temps à s'interroger sur la communication, ils ne parlent pas des Français, ils parlent d'eux ! C'est ce que vous êtes en train de faire», leur a-t-il dit.

Brut FR @brutofficial

Les journalistes "s'intéressent trop à eux et pas assez au pays" Emmanuel Macron s'en prend à un journaliste lors de sa visite d'une école.

«Vous êtes venus avec moi pour la rentrée scolaire, il y a 12 millions d'enfants qui rentrent. L'important n'est pas de parler de moi», a-t-il fait valoir. «Il faut parler quand on a quelque chose à dire, donner du sens. Je ne suis pas dans un miroir qui fait qu'on parle toujours de comment on doit parler», a-t-il poursuivi.

«Parlez-moi des Français!»

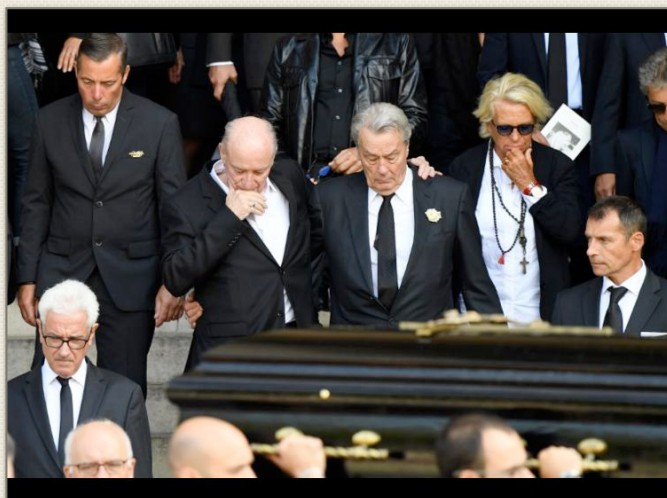
«Mais les journalistes ont un problème. Ils s'intéressent trop à eux-mêmes et pas assez au

pays. Parlez-moi des Français! Ca fait cinq minutes que vous me parlez et vous ne me parlez que des problèmes de communication et de problèmes de journalistes, vous ne me parlez pas de la France», a-t-il conclu, avant de déjeuner à la cantine avec des parents d'élèves et les enfants.

Emmanuel Macron répondait à une équipe de Complément d'enquête de France 2 venue l'accompagner à Forbach pour préparer un sujet sur la communication du président de la République.

20minutes.fr/politique

IV) Obsèques Le coup de gueule d'une amie de Mireille Darc



Véronique de Villèle a dénoncé l'absence de la première dame Brigitte Macron et de la ministre de la culture Françoise Nyssen.

Plus d'un milliers de personnes étaient massées sur le parvis de l'église Saint-Sulpice, vendredi 1er septembre, pour un dernier adieu à Mireille Darc, décédée le 28 août à l'âge de 79 ans. De nombreuses personnalités mais aussi des anonymes étaient présents. Pourtant, son amie de longue date, Véronique de Villèle, ancienne présentatrice de télévision et coach sportif de l'émission Gym Tonic, déplore l'absence de deux personnes : la Première dame Brigitte Macron et la ministre de la Culture Françoise Nyssen.

« Où était la ministre de la culture? Où était

Brigitte Macron? Où étaient les actrices de cinéma? Bien triste! », a-t-elle regretté sur sa page Facebook. Son message a provoqué de nombreuses réactions d'internautes, choqués, eux aussi. « Pour une personnalité de ce niveau et d'une telle notoriété, la présence du Ministre de la culture eut été un minimum... C'est honteux », commente ainsi l'un d'eux tandis que la journaliste Wendy Bouchard écrit simplement : « Tu as tellement raison ».

« Une certaine génération de comédiennes aurait pu être là »

Ce n'est pas la première fois depuis le début du mandat de son mari que Brigitte Macron brille par son absence dans de telles circonstances. Le 26 juillet dernier, lors de la messe hommage au père Jacques Hamel à Saint-Etienne-du-Rouvray, le président de la République était venu seul se recueillir en mémoire de l'homme d'église égorgé par des djihadistes dans son église.

« Je trouve qu'une certaine génération de comédiennes aurait pu être là, c'était presque cruel alors que Mireille Darc incarnait la bienveillance, comme l'a rappelé Philippe Labro », avait déjà déploré le rédacteur en chef du service photo de Paris Match et ami personnel de l'actrice, Marc Brincourt, vendredi, à l'issue des obsèques de l'actrice, qui se sont déroulées à Paris.



V) Contrats aidés, dotations, ecotaxe... la grogne monte dans les collectivités locales

Par Jean-Christophe Chanut



Jean-Christophe Chanut @jcchanut



Les régions Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Grand Est demandent le rétablissement d'une sorte decotaxe régionale... Plus généralement, l'ensemble des collectivités locales s'inquiètent pour leurs ressources financières (Crédits : Reuters)

Les régions veulent rétablir une sorte d'ecotaxe, départements et communes s'élèvent contre la baisse des contrats aidés en pleine rentrée scolaires... Toutes les collectivités locales protestent aussi contre les mesures d'économies qui leur sont demandées.

Ça grogne du côté des élus locaux en cette rentrée. Et pas seulement sur la question de la diminution drastique des contrats aidés qui a semé une certaine pagaille dans plusieurs communes en cette période de rentrée scolaire.

Ce qui inquiète surtout les collectivités locales, à tous les échelons, c'est la volonté d'Emmanuel Macron de leur faire réaliser 13 milliards d'économies sur la durée du quinquennat, au titre de leur participation aux 60 milliards d'euros de baisse des dépenses publiques annoncées.

Philippe Richert, président (LR) de Régions de France et de la région Grand Est est immédiatement monté au créneau : "Entre 2015 et 2017, sur les 50 milliards d'euros d'économies prévues par Manuel Valls, les collectivités devaient en faire 11, la Sécu 18 et l'Etat 21. Résultat, Les collectivités en ont fait 10, la Sécu 13 et l'Etat...3! In fine, on a l'impression que ce sont toujours les collectivités qui font la plus grosse part du boulot et pas l'Etat ».

Dans ce contexte, la volonté répétée de supprimer la taxe d'habitation sur trois ans pour 80% des Français passe très mal, en privant les collectivités de près de 10 milliards d'euros de ressources autonomes. Et ce n'est pas la promesse gouvernementale de compenser à l'euro près les pertes pour les collectivités qui rassure les élus.

13 milliards d'euros d'économies demandés qui passent mal

"A la fin en tout cas plus de 60 à 65% de nos budgets dépendront des dotations", a regretté François Baroin, président (LR) de l'association des maires de France et sénateur-maire de Troyes qui "ne fait pas confiance, non pas à ce gouvernement" mais "à l'Etat pour sa capacité à rembourser la suppression d'un impôt". En fait, les collectivités ne veulent pas se mettre dans une situation de tutelle de facto vis-à-vis de l'Etat.

C'est même l'inverse, elles préféreraient toutes disposer d'une recette plus dynamique à l'instar des régions qui ont obtenu du gouvernement Valls, et après d'âpres débats, de bénéficier chaque année d'un montant défini du produit global de la TVA à compter de 2018. Mais, justement la mise en place concrète de ce mécanisme inquiète Philippe Richert. « En 2017, pour financer les nouvelles compétences des régions nous avons obtenu la constitution d'un fonds de 450 millions d'euros et il était inscrit dans la loi de finances 2017 que nous disposerions d'une fraction de la TVA à compter de 2018. Mais nous ne connaissons pas encore les modalités prévues par la loi de finances 2018 qui doit être présentée à la fin du mois »... D'où une certaine inquiétude sur les montants qui vont être finalement dévolus aux régions. Sujet qui sera abordé lors du Congrès des Régions de France à Orléans les 27 et 28 septembre où se rendra le Premier ministre Edouard Philippe.

Autre thème de préoccupation pour les régions : le gigantesque plan de formation, notamment à destination des chômeurs, d'un montant de 10 milliards d'euros, prévu par le candidat Macron et qui va être concrétisé en 2018 par le gouvernement. Or, « Il ne peut pas y avoir deux plans » tonne Philippe Richert qui ajoute que « le gouvernement ne peut agir comme si les collectivités locales n'existaient pas ».

De fait, les régions partagent avec Pôle Emploi, la gestion du plan « 5500.000 chômeurs formés » lancé en 2016 par François Hollande et doté d'un enveloppe d'un milliard d'euros. Pour les Régions de France, il est inconcevable que deux plans coexistent. Les Régions, en charge de la formation professionnelle, réclament donc de piloter un seul et unique grand plan de formation... et les financements qui vont avec. A cet égard, Région de France réclame, une fois de plus, une clarification du rôle de Pôle emploi pour

éviter une concurrence entre les politiques menées par les régions et celles assurées par l'agence nationale...

Vers un retour d'une ecotaxe régionale?

Enfin, les Régions de France veulent remettre sur la table la très sensible question de l'écotaxe, ou du moins, d'une taxe sur les transports. On se souvient que l'écotaxe avait été décidée sous Nicolas Sarkozy en 2009 avant d'être abandonnée sous François Hollande en 2014, notamment sous la pression des « bonnets rouges breton ».

Philippe Richert, souhaite « taxer les gros poids-lourds de 35 tonnes qui font du transit en Alsace » pour éviter une taxe similaire en Allemagne « et ne ramènent que des embouteillages, de la pollution et des dégradations routières ». Christian Estrosi, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, est du même avis et l'Ile-de-France a relancé le sujet en adoptant un « plan régional de la qualité de l'air », incluant le principe d'une écotaxe régionale. Sujet très sensible que surveillent de très près les sociétés de transports routiers...

Mobilisation contre la baisse brutale des contrats aidés

Reste donc les contrats aidés, autre pomme de discorde entre le gouvernement et les collectivités. Toutes les associations d'élus de collectivités locales protestent depuis plusieurs jours contre la diminution décidée au cœur de l'été de ce dispositif financé par l'Etat qui permet l'embauche de personnes éloignées de l'emploi. L'Assemblée des départements de France évoque ainsi "une réforme brutale et sans concertation qui multiplie les difficultés dans les collèges gérés par les départements".

Quant au bloc communal, il a décidé de faire front commun : toutes les associations d'élus communaux tiendront mercredi 6 septembre une conférence de presse commune pour souligner les problèmes posés. Du côté du gouvernement, qui prévoit une enveloppe de 310.000 contrats aidés en 2017 contre 459.000 signés en 2016 et une nouvelle baisse en 2018, ces contrats "subventionnés par l'Etat" sont "précaires, souvent à temps partiel" et ne peuvent être "l'instrument majeur de la politique de l'emploi".

Pour autant, face à la fronde des élus, dans un communiqué commun, La ministre du Travail,

Muriel Penicaud, celui de l'Education Nationale, Jean-Michel Blanquer et celui de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, ont mis un peu d'eau dans leur vin en décidant que les contrats aidés pour la fin 2017 seront prioritairement affectés à quatre secteurs, dont celui de l'Education nationale qui pourra compter sur 50.000 contrats.

Mais ce que veulent surtout les associations d'élus, c'est davantage de concertation avec l'Etat. Elles réclament donc d'être consultées sur un nouveau dispositif d'insertion.

LA
TRIBUNE

VI) Mélenchon accuse les médias d'être de plus en plus hostiles aux insoumis

Par Rachid Laïreche



Jean-Luc Mélenchon le 27 août à Marseille. Photo Bertrand Langlois.AFP

Après une rentrée médiatique houleuse, le leader de La France insoumise a appelé à l'apaisement.

Mélenchon accuse les médias d'être de plus en plus hostiles aux insoumis

Une rentrée médiatique particulière pour La France insoumise (LFI). Elle a débuté à Marseille. Lors de l'université d'été des insoumis, un débat a attiré les regards, «Faut-il dégager les médias ?» Quelques jours plus tard, c'est Eric Brunet, l'éditorialiste de BFM-TV, qui a déraillé en direct, traitant les électeurs de la France Insoumise «d'abrutis». Il s'est excusé dans la foulée. Et enfin, jeudi, Raquel Garrido, porte-parole de LFI et nouvelle chroniqueuse sur C8, a interpellé le Premier ministre Edouard Philippe lors de la conférence de presse de présentation des ordonnances réformant le code du travail. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ça a fait jaser.

Du coup, le chef des insoumis, Jean-Luc Mélenchon, est sorti de son silence. Le tribun a dégainé la plume. Il s'est étalé en longueur sur son blog. Le titre de son billet ? «D'abrutis à médiocrates : du calme !» Jean-Luc Mélenchon est revenu sur toutes les polémiques. Selon lui, «ça va trop loin». Il argumente : «Depuis la quinzaine qui a précédé le premier tour de l'élection présidentielle, tous les coups sont permis contre La France insoumise dans les médias. Non seulement il n'y aura pas eu un jour de pause mais, dorénavant, non seulement la violence mais les provocations ont monté d'un cran.» Ce n'est pas la première fois, loin de là, que Jean-Luc Mélenchon se plaint du traitement médiatique. Lors de la campagne législative, il avait convoqué la presse dans son QG, près de la gare du Nord, pour demander «une trêve médiatique».

«Lepénisme médiatique»

Le rapport entre Jean-Luc Mélenchon et la presse a toujours été tendu. D'ailleurs, il ne cause plus lui-même à Libération depuis 2013. Dans son dernier billet de blog, il écrit : «Le système médiatique est l'adversaire central de la bataille pour la révolution citoyenne. On a pu le voir pendant la campagne électorale de l'élection présidentielle. Ce n'est ni la droite, ni le PS qui nous ont affrontés sérieusement. Seul le fonctionnement en boucle et en écho de quelques éditorialistes a produit et reproduit sans cesse des thèmes de campagne permanente contre nous. Le lepénisme médiatique a plus fait pour renforcer les suffrages d'extrême droite que n'importe quelle campagne de la famille Le Pen.»

La France insoumise a décidé de contourner les médias afin d'informer ses militants et les

curieux. Durant la campagne présidentielle, le mouvement a occupé les réseaux sociaux avec un certain talent. Et Jean-Luc Mélenchon s'adressait à ses fidèles, chaque jour un peu plus nombreux, via sa chaîne YouTube. «Nous allons tirer toute les leçons de ce fait et de la stratégie que nous avons menée. Il n'est pas besoin d'en dire davantage à cette heure. Pour le reste, il va de soi que la rentrée des médias nous a servi d'une façon inattendue mais incroyablement favorable», ajoute-t-il.

Du coup, la méfiance entre La France insoumise et les médias est palpable sur le terrain. A Marseille, lors de l'université d'été des insoumis, on a pu le constater. Des mots, des reproches. De son côté, Jean-Luc Mélenchon craint pour les siens. Ça donne : «Je mets en garde solennellement : la hargne contre les insoumis et leurs porte-parole pourrait un jour mal tourner et inspirer des violents. Je suppose que les plus orduriers diront alors que nous l'aurons bien cherché. Mais je crois connaître assez bien nombre de ceux qui nous attaquent, et en ont bien le droit, pour savoir que ce n'est pas ce que tous veulent. Alors je leur dis : pas comme ça, pas avec ces mots, pas avec cette violence.»

Rachid Laïreche



VII) Code du travail. FO juge certaines dispositions "inacceptables"



Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO. | Reuters

FO estime que « nombre » de dispositions prévues dans le cadre de la réforme du Code du travail sont « inacceptables » et va voter contre cette réforme lors des consultations au sein des instances consultatives paritaires, a-t-elle annoncé lundi.

Les syndicats, dont FO, seront consultés cette semaine au sujet de la réforme du Code du travail au sein de plusieurs instances paritaires, dont l'avis n'est que consultatif.

Il s'agit de la Commission nationale de la négociation collective (CNNC), du Conseil d'orientation des conditions de travail (Coct), du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Cnefop) et des Conseils supérieurs de la prud'homie et de l'égalité professionnelle.

« Une régression sociale »

« Nombre d'éléments constituent aujourd'hui une régression sociale et sont en tant que tels inacceptables, ce qui explique notamment que dans les consultations officielles et obligatoires qui seront organisées, FO votera contre, et ce d'autant qu'à la lecture des textes, d'autres éléments négatifs apparaissent », écrit FO, à l'issue d'une réunion de la direction élargie (commission exécutive confédérale).

En outre, la direction élargie estime qu'il « faut d'ores et déjà examiner les possibilités de recours juridiques » contre cette réforme.

Elle demande également à sa direction (Bureau confédéral) d' « examiner toute initiative permettant de développer les positions de FO », sans plus de détails et sans mentionner d'éventuelle mobilisation.

Fer de lance, avec la CGT, de la mobilisation contre la loi travail en 2016, FO a jusqu'à présent souligné qu'elle ne souhaitait pas se joindre à la mobilisation du 12 septembre, à l'initiative de la CGT.

La semaine dernière, après la publication des ordonnances, les secrétaires généraux de FO et de la CGT, Jean-Claude Mailly et Philippe Martinez, se sont opposés par médias interposés à propos du 12 septembre, alors que des militants FO prévoient de manifester aux côtés de la CGT.



A Suivre...
La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU